

Quelques raisons de se satisfaire (ou non) de la nomination de Jacques Mézard

© 21/05/2017 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Passée la surprise de la nomination de Jacques Mézard au poste de ministre de l'agriculture et de l'alimentation, les réactions se sont multipliées chez les agriculteurs et leurs représentants. De quoi compiler quelques raisons de se satisfaire – ou non – de cette nomination.



Jacques
Mézarà
son arrivée
au ministère
de
l'agriculture,
mercredi 17
mai 2017,
accueilli par
Stéphane
Le Foll.
(©Terre-
net Média)

Ça n'a pas loupé : l'annonce – il faut le dire – « surprise » du **sénateur** cantalien **Jacques Mézard** au poste de ministre de l'agriculture du **Gouvernement d'Edouard Philippe** et Emmanuel Macron a suscité très vite des réactions partagées du **monde agricole** et d'agriculteurs, notamment sur les réseaux sociaux.

Entre les « avec lui, l'**agriculture** est foutue », les « pourquoi pas » et les réactions plus positives, voici quelques raisons de se satisfaire – ou pas – du sénateur cantalien à l'hôtel de Villeroy, siège du **ministère de l'agriculture**.

Les raisons de se satisfaire de cette nomination

1. Il est du Cantal

Jacques Mézard est élu sénateur et originaire du Cantal, comme Christiane Lambert, présidente de la FNSEA ou Bruno Dufayet, président de la FNB. Certains y voient donc une montée de la « CantalPower » !

2. A son âge, il a l'expérience

Après Gérard Collomb, nommé ministre de l'Intérieur, Jacques Mézard est le plus âgé du Gouvernement. À 69 ans, il est sénateur depuis 2008, après avoir mené une carrière d'avocat à Paris et à Aurillac. Ses responsabilités dans différentes collectivités (mairie d'Aurillac, conseil général, communauté d'agglomération) et au Sénat en font un fin connaisseur des rouages politiques.

3. Il connaît bien les dossiers liés à la ruralité

Élu du Cantal, département très rural et agricole, il connaît bien les problématiques du monde agricole et est un fervent défenseur des territoires ruraux. Il a notamment défendu ces territoires ruraux lors du débat sur le nouveau découpage régional.

4. Il a activement participé au programme agricole d'Emmanuel Macron

Jacques Mézard a activement participé à la construction du programme agricole du candidat Emmanuel Macron, aux côtés notamment d'Audrey Bourolleau et Olivier Alain, qui avaient été tous deux pressentis au poste de ministre de l'agriculture.

5. Un ministre à plein temps

De nombreux agriculteurs ont souvent reproché à Stéphane Le Foll sa fonction de porte-parole du Gouvernement, dénonçant ainsi un « ministre à temps partiel ». Jacques Mézard a déclaré ne pas être « un homme de médias ». Du coup, il pourra se consacrer pleinement à sa tâche de ministre !

6. Le ministère de l'agriculture est préservé

Lorsqu'Emmanuel Macron a annoncé, pendant la campagne présidentielle, qu'il souhaitait un Gouvernement resserré de 15 membres dans lequel on pouvait craindre que l'agriculture soit gérée par un simple secrétariat d'État. Il n'en est rien : le Gouvernement intègre bien un « ministère de l'agriculture et de l'alimentation ».

Les raisons d'être inquiet de cette nomination

1. Il n'incarne pas le renouveau

Le candidat Emmanuel Macron promettait un « renouvellement » des gouvernants... À 69 ans et avec l'expérience d'un « vieux briscard » de la politique, Jacques Mézard n'incarne pas vraiment le neuf.

2. Il est seulement 12^e dans l'ordre protocolaire

Dans l'ordre protocolaire du décret de nomination des membres du Gouvernement, le ministre de l'agriculture n'arrive qu'en 12^e position sur 16. Autant dire que l'agriculture – et l'alimentation – n'est toujours pas classée dans les priorités des priorités de la Nation. Ceci dit, dans ce même ordre protocolaire, Stéphane Le Foll n'était qu'à la 15^e place sur 18 ministres.

3. Il n'a pas spécialement d'expérience agricole

S'il est reconnu pour son ancrage territorial et sa défense des territoires ruraux, Jacques Mézard n'a pas d'expérience politique particulière sur les dossiers purement agricoles. Ceci dit, ce défaut peut aussi lui permettre d'aborder les dossiers agricoles d'un œil « neuf », et de ne pas avoir à porter le poids du passé.

4. Il n'a pas d'expérience européenne

Autant Jacques Mézard est rompu à la mécanique législative, avec son expérience de 9 ans au Sénat, autant il est novice sur la scène européenne. Il le reconnaît lui-même : « Il faut bien commencer », répond-il à la question sur ce manque d'expérience. Avec les prochaines négociations sur la Pac, il devra apprendre vite !

5. Il est du Parti radical de Gauche

Jacques Mézard est un militant et élu du Parti radical de Gauche. De ce point de vue, le choix d'Emmanuel Macron et Édouard Philippe est assez curieux au regard de la sensibilité politique majoritaire de la profession agricole. Il faudra plus que jamais dépasser les clivages politiques pour faire avancer les dossiers !

Quelles que soient les critiques ou compliments adressées à son égard, il faudra lui laisser quelques semaines aux manettes du ministère pour se faire une idée plus juste de son approche des dossiers. « Pourquoi le condamner sans savoir ? », s'interroge ainsi un agriculteur sur [Terre-net.fr](#). « Il saura peut-être, de par son métier d'avocat, défendre notre bout de gras européen ». " Wait and see ", dit-on outre-Manche.

Et vous, qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à réagir en commentant cet article.

A lire aussi >> [Qui est Jacques Mézard, nommé ministre de l'agriculture ?](#)

A lire aussi >> [Paroles de lecteurs - Que pensez-vous du nouveau ministre de l'agriculture ?](#)